



1- Conditions d'admission et procédure

- **Entrée en 2^{nde}**
Les élèves issus des classes de 3^{ème} selon la procédure académique AFFELNET.
- **Entrée en 1^{ère}**
Les élèves titulaires du CAP sur examen de dossier.
Les élèves issus des classes de 2^{nde} (*générale, ou professionnelle*) selon la décision d'orientation et l'examen du dossier.

Des bourses peuvent être accordées aux élèves par le Ministère de l'Agriculture Hébergement possible à l'Internat du lycée.

2- Caractéristiques de la formation

> Objectifs

- Assurer une qualification professionnelle pour l'entrée dans la vie active, dans des entreprises paysagistes et dans les espaces verts des villes ou des collectivités.
- Permettre l'accès à l'enseignement supérieur, afin de préparer le BTS «Aménagements Paysagers».

> Stages

Pour la classe de 2^{nde} : 6 semaines de stage, dont 2 à 3 semaines sur les vacances scolaires.
Pour les classes de 1^{ère} et de Terminale : 15 à 17 semaines de stage, dont au moins 2 semaines sur les vacances scolaires.

Ces stages sont effectués dans une Entreprise de Paysage ou dans le service Espaces Verts d'une ville.

> Débouchés et poursuites d'études

Salarié dans une entreprise paysagiste, dans les services techniques des villes, collectivités territoriales, des Etablissements publics ou privés (*hôpitaux, lycées, ...*).
A l'issue de la classe de Terminale BAC PRO, les titulaires du diplôme ont la possibilité de préparer le BTSA «Aménagements Paysagers».

4- L'enseignement

Le cycle de formation est réparti sur 3 années de formation avec un horaire hebdomadaire de 30h environ.

- 2^{nde} professionnelle : Nature Jardin Paysage et Forêt spécialité «Travaux Paysagers».
- 1^{ère} et Terminale : Aménagements Paysagers.

L'enseignement porte sur des matières générales : Français, Anglais, Histoire - Géographie, Mathématiques, Informatique, Physique-Chimie, Biologie-Ecologie, Sciences Economiques, Education Socioculturelle, Education Physique et Sportive.



> Appuyé par des enseignements professionnels

- Techniques d'aménagements paysagers (*plantation, maçonnerie paysagère, entretien...*)
- Agroéquipement;

Un Module d'Approfondissement Professionnel (MAP) En Classe de 1^{ère} et Terminale :

- Plan de plantation
- Les végétaux de pépinière

Des Enseignements à l'INITIATIVE de l'Etablissement (EIE) En classe de 2^{nde} :

- Poser les bases du projet professionnel et se situer dans la formation;
- Le développement durable à travers les aménagements paysagers;
- Reconnaissance des végétaux;
- Les mathématiques dans les aménagements paysagers.

En Classe de 1^{ère} et Terminale :

- Différentes constructions en aménagements paysagers
- Végétalisation des espaces verts
- Méthodologie de travail

> Les plus de la formation

- Des Apprentissage techniques construits sur des projets d'aménagements variés;
- Voyage d'études par promotion à la découverte de jardins et de nouvelles méthodes de travail;
- Une semaine de Stage Collectif construit autour de deux thèmes :
 - Education et prévention Santé;
 - Développement durable.
- Travaux sur les Espaces Verts du lycée, Espace de TP couvert et pépinière.

La formation est sanctionnée par le diplôme du BAC Pro Aménagements Paysagers (*diplôme de niveau IV*) en fin de cycle.

3- Accès et hébergement

Par la route : 20 mn de Quimper , 45 mn de Brest. Et 45 mn de Morlaix et Carhaix...

Par le car : réseau de transport public Breizhgo (www.breizhgo.bzh).

Par le train : Gare de Châteaulin , via Quimper ou Brest.

Hébergement possible du dimanche soir au vendredi en internat.

A partir de la gare SNCF, le lycée met en place une navette le lundi matin et vendredi en fin de cours pour effectuer le trajet gare-lycée.



**Nos bâtiments sont accessibles
aux personnes en situation de handicap.**

Lycée de l'Aulne
Rocade Parc Bihan
29150 CHÂTEAULIN
Tél : 02 98 86 05 43
legta.chateaulin@educagri.fr

